

COMITE REGIONAL DES PECHEES MARITIMES ET DES ELEVAGES MARINS DE BASSE NORMANDIE

Conclusions de la Commission BULOT 24 Janvier 2017 Granville

Etaient présents

Membres de la commission

Roland QUARANTE (BL)

Didier LEGUELINEL (GR)

Mathieu DELACOUR (BL)

Emmanuel GILBERT (GR)

Olivier HEDOUIN (GR)

Manu JUAN (BL)

Pascal GROULT (PI)

Lysandre LEMAIGRE (GR)

Sébastien MARAIS (GO)

Cyrille ORANGE

André PIRAUD (GR)

Autres participants

Marie Laure COCHARD Ifremer

Ghislaine HERVIEU CRPM AOC

Véronique LEGRAND CRPM BN

Laurence MACE SMEL

Philippe ROBIOLLE Criée GR

Nouveaux Pêcheurs

Aurélien LECARDONNEL (BN)

Julien HEDOUIN (GR)

Joachim LEROTY

Excusés :

Laurent BLONDEL (CA), Sébastien BLONDEL (CA)

Danielle GUENON (BL) Nathalie LECOILLARD (PI)

Guillaume LENOIR (GR)

1. Information des nouveaux licenciés BULOT

Les nouveaux licenciés bulot reçoivent une pochette avec les informations relatives à la 1^o installation : guide normand pour les règles de pêche, modèle de déclarations de captures, Baie de Granville, DUP, caisse intempérie, mutuelle

2. Ecolabel bulot

La rencontre du 19 janvier nous a permis de prendre connaissance du travail à approfondir pour sur la méthodologie des suivis en mer et sur les objectifs à long terme de la gestion, prochaine étape fin mars.

Commission BULOT 24 janvier 2017

Les conditions



C1 : Suivi du stock
Indice fiable et standardisé sur l'état du stock

C2 : Analyses Statistiques et Expert
Niveau Alerte : Niveau à revoir en lien avec Recrutement
Niveau Danger :

C3 : Objectif de gestion

C4 : Plan de recherche
Prévoir une réunion travail

BESTCLIM répond aux conditions

3. Premiers résultats de BESTCLIM

Présentation de L. Hégron Macé de la partie 1 (voir PP) : Effet d'une élévation de température sur l'alimentation (travaux avec Université de Caen) et la reproduction du buccin.

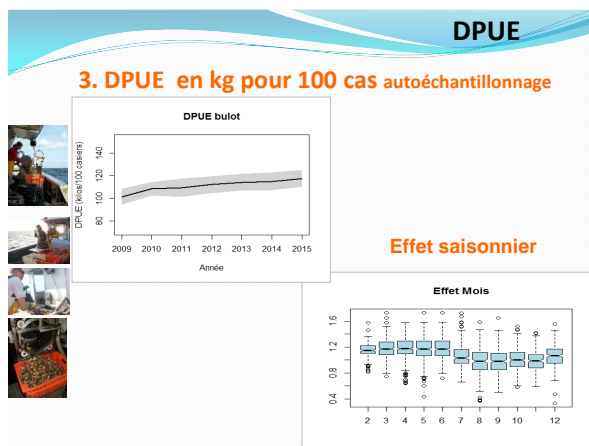
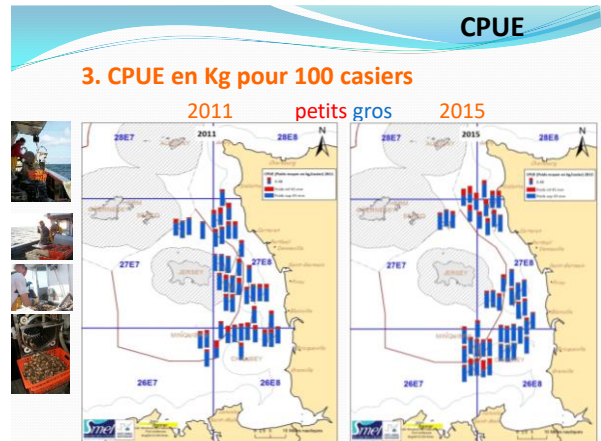
L'effet d'une augmentation de température a été testé sur l'efficacité de la reproduction, par différents aspects : la gamétogénèse, les pontes et la qualité des œufs produits, les tests réalisés en labo ont montré que : avec 3°C de plus que la température du milieu naturel, la production de gamètes est ralentie, la quantité de capsules pondues est diminuée et la qualité des œufs produits est moindre. Ceci peut avoir un impact sur le recrutement.

Le suivi de la pêche (d'après les fiches de pêche et logbook, Ifremer), une soixantaine de navires déclarants débarquent en moyenne 6000 tonnes sur le secteur Ouest Cotentin (Granville à Dielette).

L'évolution entre 2009 et 2015 est suivie d'après plusieurs indices d'état de stocks : CPUE DPUE

Entre 2011 et 2015, la **proportion de petits bulots** est plus importante, notamment dans la zone nord.

L'**effet saisonnier des captures** est marqué entre semestre 1 et 2. La coupure biologique estivale a été très marquée en 2014 et il est possible qu'il y ait un impact important sur le recrutement, mais on ne sait pas si les juvéniles aiment ou non les températures chaudes. Leur croissance ne ralentit pas en été.



Les indices DPUE (partie commerciale uniquement) sont en évolution positive depuis 2009.

L'effet saisonnier est bien marqué avec une rupture de DPUE en septembre, le mois où le niveau de captures enregistré chaque année est le plus bas.

Premières conclusions sur l'évolution de la pêche ?

- Ne pas augmenter la pêche, la production est stable avec 6000 T de débarquements annuels
- l'effort de pêche est en baisse ce qui est bon signe, le plan de gestion qui consiste à diminuer le nombre de licences est bienvenu.
- La DPUE est en évolution positive, ce qui peut être bon signe avec une augmentation du stock ou être l'image d'une pêche plus efficace.
- Les structures de taille font apparaître davantage de petits et une moins importante proportion de gros bulots de belles tailles.

Il faudra prévoir des mesures de gestion biologiques si la faiblesse de recrutement se confirme.

Quelle est la suite de BESTCLIM -> ESHANO ?

Un projet FEAMP ESHANO a été déposé suite à l'Appel d'offre du Feamp national pour 3 ans, dans le cadre du partenariat scientifique /professionnel. ESHANO prévoit de rassembler les suivis effectués sur les principales ressources de Normandie (réalisation des Campagnes scientifiques, échantillonnages en criée) pour : Bulot, Moule (gisements Est Cotentin et plus ?), CSJ (suivi des semis et pêches expérimentales), Homard et Crustacés (échantillonnages à la débarque et suivi cantonnement), raies (suivi des échantillonnages).

En ce qui concerne le bulot, il est prévu :

- Suivi de gisement Bulot en Manche Ouest avec une extension en Manche Est selon la même méthodologie (embarquements sur navire professionnels)
- Suivi des débarquements avec des échantillonnages sous criée (biométrie taille et point maturité)
- Suivi de l'activité de pêche par diverses sources de données

Ce projet permettra de poursuivre les travaux sur les indices d'état de stocks de bulot Manche Ouest, de propager la méthode vers la Manche Est et éventuellement jusqu'à Dieppe. Ces éléments permettront également de répondre aux conditions posées au cours de la certification ecolabel.

4. Suivi sanitaire DGAL : Plan d'échantillonnage et zones de prélèvement BULOT

Point abordé en début de réunion.

La DGAL demande un plan d'échantillonnage Bulot en Manche pour pouvoir lever l'interdiction de la pêche des gros bulots pour cause de métaux lourds. Dans ce cas, une simple recommandation de ne pas ingérer l'hépatopancréas (comme le tourteau et l'araignée) pourrait suffire.

Certains CRPM sont d'accord de participer à cette mise en place de prélèvements, d'autres pas (Bretagne et HN). D'autre part l'ARS (Agence Régional de Santé) fait déjà des prélèvements réguliers en Ouest Cotentin pour ce même sujet, en collaboration avec le SMEL.

Ifremer étant le seul partenaire reconnu par la DGAL, il est important de prévoir un travail concerté.

Questions diverses

Prévoir une rencontre avec le CDPM de SM et le CRP Bretagne pour les licences de St Malo.

Le cantonnement de CSJ (fermé à la pêche toute l'année sauf 4 semaines à partir du 6 février, à raison de 2 jours par semaine) est aussi la zone de stockage des casiers à Bulot durant la fermeture de janvier. Des filières à bulot ont été trainées et perdues, ce qui montre que le cantonnement a été piraté par les trainants avant l'ouverture officielle du gisement.

Précision sur les accords de cohabitation : il s'agit d'un arrangement à 2 ou plusieurs pêcheurs, mais ne peut se faire en aucun cas unilatéralement. La seule démarche vers Ghislaine n'est pas suffisante, il faut s'assurer que les autres pêcheurs sont d'accord. De même que les arts traînants doivent informer le Comité lorsqu'ils quittent le secteur, ce qu'ils font rarement.

Les co Présidents
Didier Leguelinel et Roland Quarante